

OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS À DES FINS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

Introduction

1. Conformément au mandat qui lui a été confié dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972 et dans les résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission des stupéfiants, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. Dans la présente section, il analyse la situation actuelle sur la base des données communiquées par les gouvernements¹.

2. L'analyse présentée ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières. Une distinction y est établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés qui en sont dérivés et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés qui en sont dérivés, conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS. La culture du pavot à opium riche en codéine est indiquée séparément dans le tableau 1 pour deux pays, mais elle est intégrée aux chiffres se rapportant au pavot à opium riche en morphine dans le tableau 2, pour le calcul de l'offre et de la demande totales, dans l'attente de la mise au point d'un système permettant de calculer les quantités correspondantes en équivalent codéine. L'offre mondiale de matières premières opiacées est calculée à partir des chiffres des stocks et de la production. La demande mondiale est évaluée à partir des données relatives à l'utilisation mondiale de matières premières opiacées pour la fabrication de tous les opiacés (voir par. [23] ci-dessous). Les données concernant la consommation (y compris l'utilisation mondiale de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée) et les stocks mondiaux d'opiacés sont aussi prises en considération. L'utilisation d'opioïdes placés sous contrôle pour fabriquer des substances non placées sous contrôle n'est en revanche pas prise en compte.

3. La présente analyse vient compléter les observations sur les statistiques communiquées pour les différentes matières premières opiacées tirées du pavot à opium (opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui

en sont dérivés. Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir des informations plus approfondies sur l'évolution à long terme de la situation concernant les différentes substances (voir la partie 2 ci-dessus). Dans la présente analyse, on s'intéresse surtout aux quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles (2015-2018). Pour 2019 et 2020, les chiffres de la production sont fondés sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs², alors que les chiffres de la demande de matières premières opiacées et d'opiacés qui en sont dérivés se fondent sur les projections établies par l'OICS à partir des tendances observées par le passé et tiennent compte des évaluations communiquées par les gouvernements à ce sujet.

4. Enfin, les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1999 à 2018 sont examinées. Cette analyse offre un éclairage sur l'évolution, au fil des ans, de la part relative des opiacés (tirés du pavot à opium) dans la consommation mondiale d'opioïdes.

Offre de matières premières opiacées

Culture du pavot à opium aux fins de l'extraction d'alcaloïdes

5. Le tableau 1 donne des informations sur la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine, riches en thébaïne et riches en codéine. Lorsqu'elle existe, une évaluation de la superficie des cultures de ces trois types de matières premières est indiquée pour chaque année. Des données sur la superficie ensemencée et la superficie effectivement récoltée sont fournies pour toutes les années où elles sont disponibles. En 2018, la superficie totale cultivée s'est nettement élargie en ce qui concerne les variétés riches en morphine et s'est quelque peu réduite pour celles riches en thébaïne. Ce léger recul peut être attribué à la moindre demande de matières premières opiacées, elle-même liée à plusieurs facteurs, notamment à la crise des opioïdes qui a cours aux États-Unis d'Amérique.

²Ces chiffres ont été ajustés, au besoin, en fonction de la teneur en alcaloïdes pouvant être extraits des matières premières en question au moyen d'un traitement industriel.

¹Il n'est pas tenu compte, dans cette analyse, des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'est pas non plus tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi autorisée à des fins licites en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine, du pavot à opium riche en thébaïne et du pavot à opium riche en codéine, 2015-2020

(Superficie estimée, confirmée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, superficieensemencée et superficie récoltée, en hectares)

	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^b
Australie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	15 080	11 410	8 160	3 469	3 904	3 420
Superficieensemencée	8 509	8 280	4 027	3 534	3 280	..
Superficie effectivement récoltée	6 947	7 293	3 445	3 205	3 100	..
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	9 700	7 375	4 650	7 577	4 760	4 787
Superficieensemencée	9 867	6 921	4 629	6 673	4 942 ^c	..
Superficie effectivement récoltée	9 104	6 073	4 215	6 567	4 822 ^c	..
Pavot à opium riche en codéine						
Superficie estimée	5 220	662	1 210	2 849	7 630	4 226
Superficieensemencée	5 652	712	1 022	2 936	4 305	..
Superficie effectivement récoltée	4 447	687	960	2 683	4 255	..
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	30 000	19 447	14 020	13 895	16 294	12 433
Total, superficieensemencée	24 028	15 913	9 678	13 143	12 527	..
Total, superficie effectivement récoltée	20 498	14 053	8 620	12 455	12 177	..
Espagne						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	9 790	10 020	9 108	5 182	1 238	9 441
Superficieensemencée	2 867	5 694	1 231	1 238	8 578	..
Superficie effectivement récoltée	2 867	5 694	1 231	1 238	8 578	..
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	4 551	5 980	4 796	2 980	2 423	62
Superficieensemencée	4 518	3 811	2 423	2 457	62 ^c	..
Superficie effectivement récoltée	4 518	3 811	2 423	2 457	62 ^c	..
Pavot à opium riche en codéine						
Superficie estimée	2 001	863
Superficieensemencée	2 001	1 990	863	..
Superficie effectivement récoltée	2 001	1 990	863	..
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	14 341	16 000	13 904	8 162	5 662	9 503
Total, superficieensemencée	7 385	9 505	5 655	5 685	9 503	..
Total, superficie effectivement récoltée	7 385	9 505	5 655	5 685	9 503	..
France						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	8 700	5 895	5 490	5 550	7 600	8 750
Superficieensemencée	8 827	7 140	5 014	6 030	7 935	..
Superficie effectivement récoltée	8 450	6 780	4 893	5 628	7 486	..
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	—	945	2 230	2 950	—	—
Superficieensemencée	—	1 837	3 378	752	60	..
Superficie effectivement récoltée	—	1 820	3 161	731	55	..

Tableau 1. (suite)

	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^b
Pavot à opium riche en codéine						
Superficie estimée	3 000	3 500	—	—	—	—
Superficie ensemencée	2 994	1 113	—
Superficie effectivement récoltée	2 827	875	—
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	11 700	10 340	7 720	8 500	7 600	8 750
Total, superficie ensemencée	11 821	10 090	8 392	6 783	7 995	..
Total, superficie effectivement récoltée	11 277	9 475	8 054	6 359	7 541	..
Hongrie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 000	7 300	13 800	6 800	20 100	12 010
Superficie ensemencée	6 085	5 500	2 451	2 482	3 780	..
Superficie effectivement récoltée	5 302	3 520	2 003	514	3 110	..
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	2 500	2 500	400	220
Superficie ensemencée	24	20	20	—
Superficie effectivement récoltée	24	20	20	—
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	13 500	9 800	14 200	7 020	20 100	12 010
Total, superficie ensemencée	6 109	5 520	2 471	2 482	3 780	..
Total, superficie effectivement récoltée	5 326	3 540	2 023	514	3 110	..
Inde						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée	16 000	6 900	10 900	5 134	6 500	4 500
Total, superficie ensemencée	6 172	6 639	9 704	5 740	6 843	..
Total, superficie effectivement récoltée	5 422	557	8 721	4 710	6 107	..
Turquie						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée^d	70 000	70 000	73 200	70 000	70 000	70 000
Total, superficie ensemencée	66 912	52 101	53 616	52 329	64 423	..
Total, superficie effectivement récoltée	61 591	29 921	23 731	45 123	56 511	..

Note: Un champ en rouge signifie que l'évaluation totale correspondante, pour le pavot à opium riche en morphine, en thébaïne ou en codéine, a été dépassée. Les chiffres qui ne sont pas fondés sur des rapports officiels (formulaire B et formulaire C) sont en italique. Un tiret (—) signifie que la quantité est nulle. Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aLes chiffres correspondant aux superficies ensemencées et aux superficies effectivement récoltées pour 2019 sont fondés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^bLes chiffres pour 2020 sont fondés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLa superficie des cultures de pavot à opium riche en oripavine est prise en compte dans les données relatives au pavot à opium riche en thébaïne.

^dEstimation de la superficie maximale disponible pour les cultures.

Morphine

6. La superficie totale des cultures de pavot à opium riche en morphine a diminué, passant de 120 658 ha en 2017 à 96 135 ha en 2018. De même, la superficie ensemencée est tombée de 76 043 ha en 2017 à 71 352 ha en 2018. Toutefois, dans le même temps, la superficie effectivement récoltée est passée de 44 024 ha à 60 418 ha. En 2018, la superficie de

pavot à opium riche en morphine effectivement récoltée a augmenté en Turquie (90 %, soit 21 392 ha), en France (15 %, soit 735 ha) et en Espagne (1 %, soit 7 ha), et diminué en Hongrie (74 %, soit 1 489 ha), en Inde (46 %, soit 4 011 ha) et en Australie (7 %, soit 240 ha). L'Inde est le seul pays producteur d'opium visé par la présente analyse.

7. En 2019, d'après les projections établies à partir des données, la superficie totale effectivement récoltée dans les principaux pays producteurs devrait augmenter de 37 % par rapport à 2018. Cette évolution peut être attribuée à un élargissement attendu des superficies récoltées dans tous les grands pays producteurs, à l'exception de l'Australie. En 2020, la superficie consacrée à la culture de pavot à opium riche en morphine devrait décroître d'environ 8 % par rapport à 2019.

Thébaïne

8. D'après les évaluations, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium riche en thébaïne dans les principaux pays producteurs a affiché une tendance à la baisse sur la période 2015-2017, mais elle a augmenté entre 2017 et 2018, passant de 12 076 ha à 13 727 ha. En 2018, la superficieensemencée et la superficie effectivement récoltée se sont réduites, respectivement, de 5 et de 1 %, par rapport à l'année précédente. La superficie effectivement récoltée a chuté de 77,0 % en France, mais elle a progressé de 56,0 % en Australie et de 1,4 % en Espagne. La Hongrie ne cultive plus cette variété de pavot à opium depuis 2018.

9. En 2019, selon les données préliminaires transmises par les principaux pays producteurs, la superficie totale de pavot à opium riche en thébaïne récoltée devrait diminuer par rapport à l'année précédente. Elle devrait décroître de 97 % en Espagne, de 92 % en France et de 27 % en Australie. Dans l'ensemble, la superficie totale de pavot à opium riche en thébaïne récoltée en 2019 devrait reculer de 49 % par rapport à 2018. En 2020, la superficie estimative des cultures de cette variété devrait diminuer de 33 % par rapport à l'année précédente, seules l'Australie et l'Espagne prévoyant de la cultiver.

Codéine

10. En 2018, la superficie totale de pavot à opium riche en codéine effectivement récoltée a progressé de 58 %. Cette même année, seules l'Australie et l'Espagne ont produit cette variété de pavot à opium. La France, qui en avait été l'un des principaux producteurs, n'en cultive plus depuis 2017, année où l'Espagne a commencé à en cultiver. Entre 2017 et 2018, la superficie effectivement récoltée a nettement augmenté en Australie, passant de 960 ha à 2 683 ha, et légèrement reculé en Espagne, tombant de 2 001 ha à 1 990 ha. En 2019, cette superficie devrait continuer d'augmenter sensiblement en Australie, pour atteindre 4 255 ha ; et elle devrait diminuer de moitié en Espagne. En 2020, d'après les projections établies à partir des données, la superficie estimative des cultures de pavot à opium riche en codéine en Australie devrait nettement diminuer par rapport à 2019, et passer de 7 630 ha à 4 226 ha. En Espagne, cette superficie estimative devrait diminuer de plus de moitié entre 2019 et 2020.

Oripavine

11. L'Australie et l'Espagne ont signalé en 2019 des superficies estimatives de culture du pavot à opium riche en oripavine³ de 1 440 ha et 846 ha, respectivement. En 2020, d'après les projections, cette superficie ne devrait pas dépasser 62 ha en Espagne.

Noscapine

12. Si la noscapine elle-même n'est pas placée sous contrôle international, il est possible d'extraire une quantité importante de morphine à partir de pavot à opium riche en noscapine. En 2018, la France a indiqué avoir cultivé cette variété de pavot à opium pour produire des opiacés. Cette même année, le pays en a récolté 2 053 ha et a produit 1 173 tonnes (poids brut) de paille de pavot riche en noscapine. D'après les données préliminaires pour 2019, l'Australie et la France devraient récolter, respectivement, 678 ha et 1 974 ha de cette variété de la plante et produire 1 403 tonnes (poids brut) de paille de pavot riche en noscapine. La France estimait qu'en 2020 elle consacrerait 2 250 hectares à la culture de pavot à opium riche en noscapine.

Production de matières premières opiacées

13. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production et de la demande à l'échelle mondiale de matières premières opiacées riches en morphine et riches en thébaïne, respectivement, pour la période 2015-2020. Comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées, en 2019 et 2020, pourrait sensiblement différer des évaluations, en raison de divers facteurs, notamment des conditions météorologiques.

Morphine

14. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine dans les principaux pays producteurs a augmenté, passant de 282 tonnes équivalent morphine en 2017 à 304 tonnes⁴ en 2018 (voir le tableau 2). En 2018, la Turquie en était le plus gros producteur (102 tonnes), suivie par l'Australie (88 tonnes), la France (42 tonnes), l'Espagne (37 tonnes) et l'Inde (25 tonnes). En

³Dans le tableau 1, la superficie récoltée et la superficie estimée de culture de pavot à opium riche en oripavine sont prises en compte dans les données relatives au pavot à opium riche en thébaïne.

⁴Cette analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient aussi compte de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne ainsi que dans le pavot à opium riche en codéine, lorsqu'il y a lieu.

Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine: production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent morphine, 2015-2020

	2015	2016	2017	2018	2019 ^b	2020 ^c
Australie						
Production	152	180	67	88	175	201
Espagne						
Production	33	56	23	37	174	174
France						
Production	168	91	63	42	101	109
Hongrie						
Production	22	9	3	2	25	60
Inde						
Production	37	3	48	25	33	23
Turquie						
Production	98	63	55	102	80	96
Autres pays						
Production	76	61	23	8	6	7
(1) Production totale	586	463	282	304	594	670
Demande						
Opium	30	16	12	20	36 ^d	38 ^d
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	407	351	327	319	333 ^d	365 ^d
(2) Demande totale de matières premières opiacées	437	367	339	339	369^d	403^d
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^e	410	388	325	306	312^d	322^d
Différence, (1) moins (2)	149	96	-57	-33	228^d	270^d
Différence, (1) moins (3)	176	75	-43	-2	282^d	348^d
Stocks						
Opium	77	43	79	71
Paille de pavot	484	523	314	250
Concentré de paille de pavot	185	181	257	243
Total des stocks de matières premières opiacées	746	747	650	564	792	1 062
Total des stocks de tous les opiacés	558	534	517	484

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir le paragraphe [28] de la troisième partie de la présente publication.

^bLes chiffres pour 2019 sont fondés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2020 sont fondés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^eÀ l'exclusion de la demande de substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

2018, la production de matières premières opiacées riches en morphine a sensiblement diminué en Inde (48 %), en France (33 %) et en Hongrie (33 %), et nettement augmenté en Turquie (85 %), en Espagne (61 %) et en Australie (31 %). L'Australie et la Turquie représentaient 63 % de la production mondiale en 2018.

15. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait connaître une hausse en 2019, pour atteindre environ 594 tonnes équivalent morphine. Toutefois, la production effective est généralement inférieure aux estimations. La production de paille de pavot riche en morphine devrait s'élever à 561 tonnes (soit

Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaïne : production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent thébaïne, 2015-2020

	2015	2016	2017	2018	2019 ^b	2020 ^c
Australie						
Production	172	147	187	207	115	122
Espagne						
Production	33	34	18	9	5	5
France						
Production	6	5	18	8	1	—
Hongrie						
Production	—	—	—	—	1	4
Inde						
Thébaïne extraite de l'opium	4	—	5	5	3	2
Autres pays						
Thébaïne extraite de la paille de pavot (M)	1	1	1	1	1	1
(1) Production totale	216	187	229	230	126	134
Demande						
Opium	3	2	1	2	3 ^d	3 ^d
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	180	208	189	144	153 ^d	166 ^d
(2) Demande totale de matières premières opiacées	183	210	190	144	156^d	169^d
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^e	151	133	104	97	96^d	95^d
Différence, (1) moins (2)	33	-23	39	86	-30^d	-35^d
Différence, (1) moins (3)	65	54	125	133	30^d	39^d
Stocks						
Opium	8	4	8	7
Paille de pavot	112	89	111	145
Concentré de paille de pavot	154	131	125	83
Total des stocks de matières premières opiacées	274	224	244	235	205	170
Total des stocks de tous les opiacés	241	242	269	248

Note: Un tiret (—) signifie que la quantité est nulle. Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, voir le paragraphe [29] de la troisième partie de la présente publication.

^bLes chiffres pour 2019 sont fondés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2020 sont fondés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^eÀ l'exclusion de la demande de substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1954 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

94 % de la production mondiale), et la production d'opium à 33 tonnes (soit 6 %). En 2019, les principaux producteurs devraient être l'Australie (29,5 % de la production mondiale), suivie par l'Espagne (29,3 %), la France (17,0 %) et la Turquie (13,5 %). Ensemble, ces quatre pays devraient fournir environ 89 % de la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine.

16. Selon les informations communiquées par les gouvernements des principaux pays producteurs dans le formulaire B pour 2020, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait augmenter en 2020, pour s'établir à 670 tonnes équivalent morphine, principalement en raison des évaluations à la hausse de l'Australie, de l'Espagne, de la France et de la Hongrie.

Les projections pour 2020 seront probablement ajustées fortement à la baisse lorsque les données seront disponibles.

Thébaïne

17. En 2018, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne était de 230 tonnes⁵ équivalent thébaïne (voir le tableau 3), et l'Australie en a assuré environ 90 %, l'Espagne 3,9 %, la France environ 3,5 %, l'Inde et d'autres pays les 2,6 % restants. Le niveau de production en 2018 était comparable à celui de 2017. L'Australie était le seul grand producteur de pavot à opium riche en thébaïne ayant signalé une hausse de la production en 2018, celle-ci s'élevant à 207 tonnes (contre 187 tonnes en 2017). En 2018, la France et l'Espagne ont indiqué un recul de la production, de 56 % et de 50 %, respectivement, tandis que l'Inde a produit la même quantité qu'en 2017 (5 tonnes).

18. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait diminuer sensiblement pour se situer à 126 tonnes équivalent thébaïne en 2019, en raison d'un important recul de la superficie estimée de ces cultures dans tous les pays producteurs de pavot à opium riche en thébaïne. En 2019, la production devrait décroître de 88 % (soit 7 ha) en France, de 44 % (soit 92 ha) en Australie, de 44 % (soit 4 ha) en Espagne et de 40 % (soit 2 ha) en Inde. L'Australie devrait continuer d'en assurer la majeure partie (91 %, soit 115 tonnes). La production de ce type de matières premières opiacées devrait augmenter en 2020, pour atteindre 134 tonnes.

Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

Morphine

19. Comme le montre le tableau 2, les stocks de matières premières opiacées riches en morphine (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) s'élevaient à la fin de 2018 à environ 564 tonnes équivalent morphine, soit une baisse de 13 % par rapport aux 650 tonnes détenues en 2017. Ils étaient considérés comme suffisants pour couvrir pendant 18 mois, à son niveau de 2019, la demande mondiale attendue des fabricants. En 2018, la Turquie était le pays qui

⁵Cette analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient aussi compte de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

détenait les plus gros stocks de matières premières opiacées (154 tonnes), devant l'Espagne (78 tonnes), la France (73 tonnes), l'Inde (58 tonnes, sous forme d'opium uniquement), l'Australie (57 tonnes), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (54 tonnes), les États-Unis (43 tonnes), la Slovaquie (21 tonnes), le Japon (18 tonnes) et la Belgique (7 tonnes). À eux 10, ces pays détenaient 99,8 % des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. Les stocks restants étaient détenus par d'autres pays producteurs et des pays importateurs de matières premières opiacées.

20. À la fin de 2018, les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en morphine, détenus principalement sous forme de codéine et de morphine, s'élevaient à 484 tonnes équivalent morphine, ce qui devait permettre de répondre à la demande mondiale pendant 19 mois environ. D'après les données communiquées par les gouvernements, les stocks totaux d'opiacés et de matières premières opiacées sont largement suffisants pour satisfaire les besoins médicaux et scientifiques en opiacés dérivés de la morphine pendant plus d'un an.

Thébaïne

21. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) sont tombés à 235 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2018, alors qu'ils étaient de 244 tonnes à la fin de 2017. Ils étaient considérés comme suffisants pour couvrir pendant environ 18 mois, à son niveau de 2019, la demande mondiale attendue des fabricants (voir tableau 3). L'Australie détenait les plus gros stocks (128 tonnes) ; venaient ensuite les États-Unis (54 tonnes), la France (27 tonnes), l'Espagne (17 tonnes) et l'Inde (6 tonnes). À eux cinq, ces pays détenaient environ 99 % des stocks mondiaux en 2018, le reste appartenant à des pays producteurs de plus petites quantités et à des pays importateurs.

22. Les stocks mondiaux de matières premières opiacées dérivées de la thébaïne (oxycodone, thébaïne et, en petite quantité, oxymorphone) sont tombés à 248 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2018, contre 269 tonnes en 2017. Ils étaient suffisants pour satisfaire les besoins médicaux et scientifiques mondiaux pendant plus de deux ans.

Demande d'opiacés

23. Comme il est indiqué ci-dessous, l'OICS mesure la demande d'opiacés de deux façons, en se fondant : a) sur l'utilisation des matières premières opiacées, pour tenir compte de la demande des fabricants ; et b) sur la

consommation mondiale à des fins médicales et scientifiques de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée⁶.

Demande de matières premières opiacées émanant des fabricants, mesurée à partir de l'utilisation des matières premières

24. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine (opium, en particulier) est en diminution depuis 2014. En 2018, elle s'établissait à 339 tonnes équivalent morphine, niveau comparable à celui de 2017. Elle devrait cependant repartir à la hausse, pour atteindre 369 tonnes équivalent morphine en 2019, et 403 tonnes équivalent morphine en 2020.

25. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne émanant des fabricants affiche une tendance à la baisse depuis 2016. En 2018, elle est descendue à 144 tonnes équivalent thébaïne, contre 190 tonnes en 2017. Elle devrait cependant augmenter, pour atteindre 156 tonnes équivalent thébaïne en 2019 et 169 tonnes équivalent thébaïne en 2020.

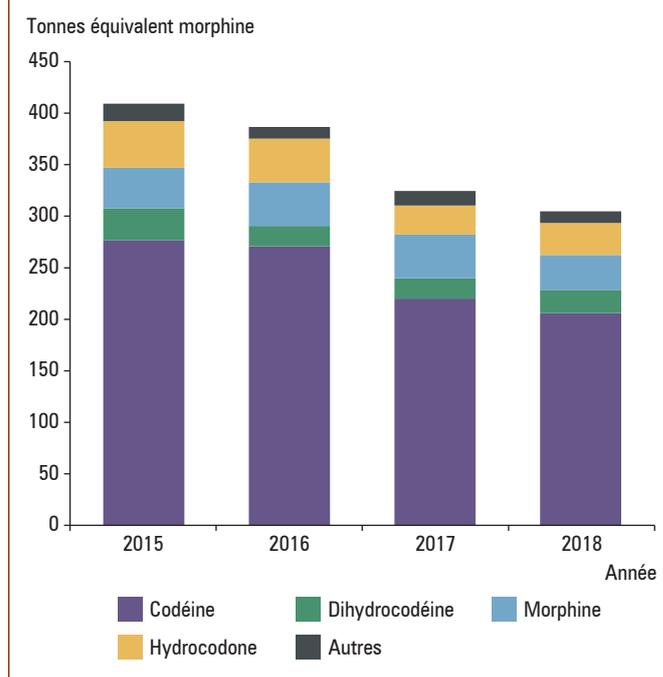
Demande d'opiacés, exprimée en quantités consommées

26. La figure I présente la demande fondée sur la consommation, ventilée par principaux stupéfiants et exprimée en équivalent morphine, des opiacés dérivés de la morphine. La codéine et l'hydrocodone sont les opiacés de ce type les plus consommés. La demande mondiale de ces opiacés a diminué, passant de 325 tonnes équivalent morphine en 2017 à 306 tonnes en 2018.

27. La demande d'opiacés dérivés de la thébaïne, concentrée principalement aux États-Unis, avait fortement augmenté à partir de la fin des années 90. Or, en 2013, elle a commencé à diminuer en raison d'un recul de la demande dans ce pays. Elle a diminué à l'échelle mondiale, passant de 151 tonnes en 2015 à 97 tonnes en 2018. Elle devrait encore légèrement diminuer entre 2019 et 2020, passant

⁶Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Le recours à cette méthode approximative ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: a) demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; b) demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée, sont fabriquées à partir de matières premières opiacées et sur la consommation desquelles l'OICS ne dispose pas de données; et c) fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants en ce qui concerne, notamment, les ventes d'opiacés, les variations attendues du prix des matières premières ou des opiacés, etc.

Figure I. Consommation de morphine et d'opiacés qui en sont dérivés, en tonnes équivalent morphine, 2015-2018



de 96 à 95 tonnes, à mesure que la consommation de ces opiacés continuera de reculer aux États-Unis et au niveau mondial.

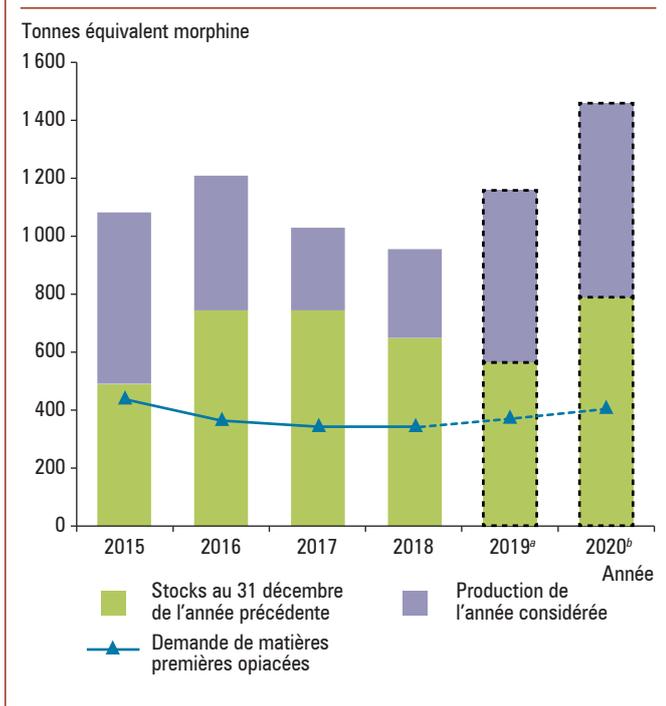
Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

Morphine

28. De 2009 à 2016, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine a dépassé la demande mondiale. Les stocks se sont donc accrus, malgré quelques fluctuations. Cela étant, en 2017, la production mondiale est devenue inférieure à la demande mondiale, entraînant une diminution des stocks. À la fin de 2018, les stocks mondiaux se situaient à 564 tonnes équivalent morphine, un niveau suffisant pour répondre à la demande mondiale attendue pour 2019 pendant environ 18 mois (voir fig. II)⁷. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait sensiblement augmenter en 2019, ce qui pourrait faire monter le niveau des stocks mondiaux. On estime qu'à la fin de 2019 ces stocks (792 tonnes) seront suffisants pour répondre à

⁷Compte tenu de la nouvelle présentation, les figures II et III ne sont pas directement comparables aux figures II et III des publications techniques des années antérieures à 2008.

Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes équivalent morphine, 2015-2020



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2019 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

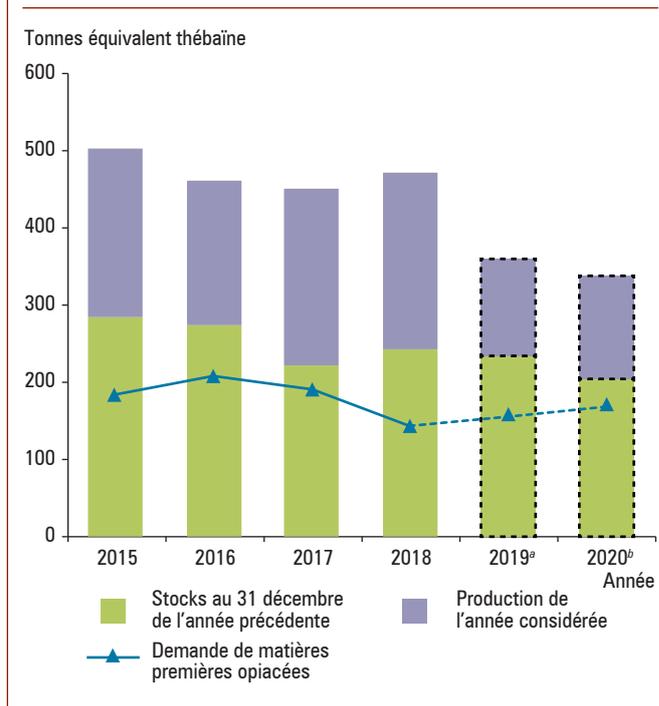
^bLes données pour 2020 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

la demande mondiale attendue pour 2020 pendant environ 24 mois. Les pays producteurs ont indiqué qu'ils prévoient de nouveau d'augmenter sensiblement la production en 2020, alors que la demande devrait croître à un rythme bien moins soutenu que l'année précédente. En conséquence, on estime que les stocks atteindront environ 1 062 tonnes à la fin de 2020, un niveau qui devrait permettre de répondre à la demande mondiale attendue pendant plus de deux ans. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en morphine restera amplement suffisante pour satisfaire la demande mondiale pendant plus d'un an.

Thébaïne

29. En 2018, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne était de 230 tonnes équivalent thébaïne, soit un niveau équivalent à celui de 2017 (229 tonnes). Or, la demande a continué de reculer en 2018, où elle est tombée à 144 tonnes, contre 190 tonnes en 2017. Cette évolution de la demande aurait dû entraîner une augmentation du niveau des stocks détenus à la fin de 2018, mais, d'après les données communiquées par les gouvernements, le niveau des stocks mondiaux est

Figure III. Offre et demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, en tonnes équivalent thébaïne, 2015-2020



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2019 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2020 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

descendu à 235 tonnes cette année-là (contre 244 tonnes en 2017), ce qui permettait de couvrir la demande mondiale pendant 18 mois (voir fig. III). En 2019, la production mondiale devrait diminuer de près de moitié et tomber à 126 tonnes (contre 230 tonnes en 2018). Fin 2019, les stocks mondiaux atteindront probablement 205 tonnes, une quantité suffisante pour couvrir la demande mondiale pendant environ 15 mois. En 2020, la production devrait légèrement augmenter, d'après les évaluations communiquées par les gouvernements. La demande devrait également croître et dépasser le niveau de production ; les stocks devraient donc descendre à 170 tonnes à la fin de 2020, ce qui suffira à répondre pendant environ un an à la demande mondiale. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en thébaïne restera plus que suffisante pour satisfaire la demande mondiale en 2019 et 2020.

Évaluation des niveaux de consommation d'opioïdes

30. La figure IV présente les niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1999 à 2018. Elle prend en

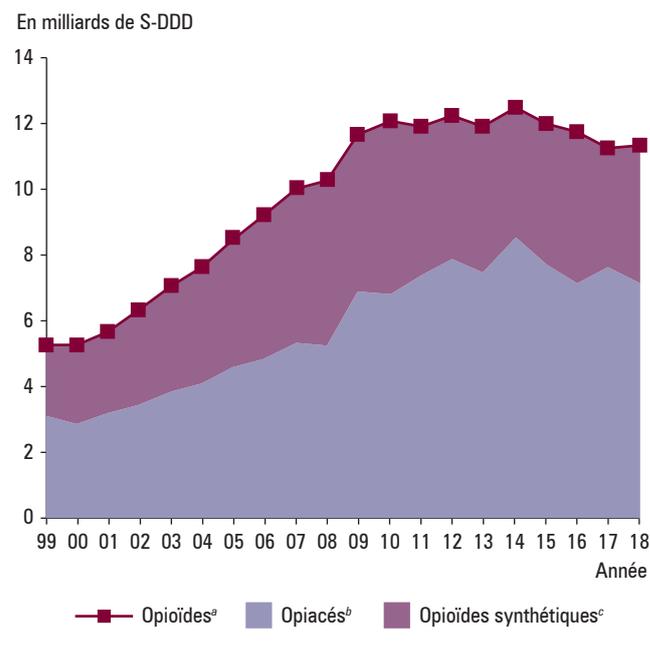
compte les données relatives à la buprénorphine et à la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention sur les substances psychotropes de 1971⁸. Pour permettre l'agrégation des données relatives à la consommation de substances de puissances différentes, les niveaux de consommation sont exprimés en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques⁹.

31. Ces 20 dernières années, la consommation mondiale d'opioïdes a plus que doublé. La part des opiacés dans cette consommation a fluctué entre 51 % en 2008 (part la plus faible) et 68 % en 2014 (part la plus élevée). En 2018, elle est descendue à 63 %, contre 67 % en 2017. Cela signifie que la part des opioïdes synthétiques, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, a augmenté en 2018. Selon la tendance générale, la demande d'opiacés pourrait augmenter à l'avenir, mais il est difficile d'établir clairement si la part de ceux-ci dans la consommation totale d'opioïdes augmentera ou diminuera par rapport à celle des opioïdes synthétiques.

⁸Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

⁹Voir les notes explicatives afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3 concernant les doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques et la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation ; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.

Figure IV. Consommation mondiale d'opioïdes^a, exprimée en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), 1999-2018



^aOpioïdes: opiacés et opioïdes synthétiques.

^bY compris la buprénorphine, opiacé placé sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971.

^cY compris la pentazocine, opioïde synthétique placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.